



# PROGRAMME DE FORMATION

## LES DEUX ROUES

Avant de débiter la formation, une évaluation de départ aura eu lieu afin de connaître le niveau de l'élève et d'estimer le volume horaire nécessaire pour atteindre le niveau requis.

### LA FORMATION THÉORIQUE:

- ✓ La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.
- ✓ L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet

### L'EXAMEN THÉORIQUE MOTO (ETM):

- ✓ A l'issue de sa formation, l'élève devra passer l'examen théorique général (ETM). Il devra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu (sois 5 fautes maximum).
- ✓ L'ETM est valable 5 ans et 5 essais à l'examen pratique. Au-delà, le stagiaire devra se présenter à nouveau pour valider l'examen.

## LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERMIS :

| AM  | A1*  | A2   | A  |   |
|---|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 ou 3 roues à moteur :</b></li> <li>- <b>Cylindrée ≤ 50 cm<sup>3</sup></b></li> <li>- <b>Puissance max 4kW</b></li> <li>- <b>Vitesse max 45km/h</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Motocyclettes avec ou sans side-car :</li> <li>- cylindrée max : 125 cm<sup>3</sup>,</li> <li>- puissance max : 11 kW</li> <li>- rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,1 kW/kg.</li> <li>• Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Motocyclette avec ou sans side-car :</li> <li>- puissance ≤ à 35 kW</li> <li>- rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg.</li> </ul> <p>La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.</p> | <p>Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures</p> |   |
| 14 ans  | 16 ans   | 18 ans   | Moto avec ou sans side-car   | Tricycles à moteur : puissance > 15 kW. |
|   |  |  | 20 ans   | 21 ans                                  |

\*Passerelle de 7h minimum possible si déjà titulaire du permis B, voir détail dans le programme de formation « Les Passerelles »

## LA FORMATION PRATIQUE

- ✓ La formation pratique porte des savoirs et savoir-faire relatifs aux catégories A1 et A2 notamment :
  - le sens de l'équilibre avec ou sans passager
  - la connaissance et/ou l'emploi des commandes
  - l'utilisation le cas échéant de la boîte de vitesses
  - l'acquisition des techniques d'inclinaison
  - d'évitement et l'efficacité du freinages.

Il s'agit de vérifier que le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

- ✓ Les thématiques traitées lors des cours :
  - l'équipement du motard,
  - comment choisir sa moto,
  - les risques liés à la conduite des motocyclettes,
  - la pression sociale (publicité, travail ...),
  - la pression des pairs, etc.

# LES ÉPREUVES DES PERMIS A1 ET

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>L'épreuve hors circulation dites du PLATEAU</b><br><b>Durée: 10 minutes</b><br><b>Enchaînement de 6 manœuvres</b> | Epreuves à allure réduite<br>3 manœuvres   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes.</li> <li>• Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée, une autre partie se fait avec la prise en charge d'un passager.</li> </ul> |
|  | 1 <sup>ère</sup> épreuve à allure plus élevée:<br>Le freinage d'urgence  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cet exercice consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage d'urgence, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.</li> </ul>   |
|  | 2 <sup>ème</sup> épreuve à allure plus élevée:<br>Le slalom  | Cet exercice consiste en un slalom entre les portes avec une vitesse déterminée (radar).   |
|  | 3 <sup>ème</sup> épreuve à allure plus élevée:<br>L'évitement  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exercice du slalom décrit ci-dessus se termine par un évitement avec une vitesse déterminée (radar), puis un freinage.</li> </ul>   |
| <b>L'épreuve en circulation</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt</li> <li>• emprunter des routes droites, négocier des virages</li> <li>• changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération</li> <li>• réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier</li> <li>• dépasser et croiser des véhicules</li> <li>• prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule</li> </ul> |  |

## LE PERMIS AM

- ✓ Le permis AM est possible à partir de 14 ans et permet de conduire un 50cm<sup>3</sup> n'excédant pas 45km/h.
- ✓ La formation dure 8 heures minimum. Elle doit se dérouler sur 2 jours minimum et ne peut excéder 4 heures par jour.
- ✓ Avant l'entrée en formation, l'élève doit répondre à un questionnaire préalable à la formation. Ce questionnaire lui permet de réfléchir à son objectif, de faire le point sur l'état de ses connaissances ainsi que sur le regard qu'il porte sur la conduite et la sécurité routière. Il permet à l'enseignant d'adapter son enseignement aux besoins de l'élève.
- ✓ Pour suivre la formation au permis AM, un équipement réglementaire est obligatoire : casque et gants homologués, chaussures montantes, blouson et pantalon résistant (matière jean de préférence).

|            |                  |  |  |
|------------|------------------|--|--|
| Séquence 1 | 30 minutes       | <b>ÉCHANGES SUR LES REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES AUTOUR DE LA CONDUITE.</b>     | Permet à l'enseignant de mieux connaître l'élève. • Facilite les échanges sur le respect des règles, les grandes thématiques de sécurité routière et sur les comportements.  |
| Séquence 2 | Minimum 1 heure  | <b>FORMATION À LA CONDUITE HORS CIRCULATION.</b>                                 | Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : les équipements et leurs rôles ; la connaissance des principaux organes du véhicule ; la maîtrise technique du véhicule hors circulation.  |
| Séquence 3 | 30 minutes       | <b>APPORTS THÉORIQUES (CODE DE LA ROUTE).</b>                                    | Permet l'acquisition ou le rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.   |
| Séquence 4 | Minimum 3 heures | <b>FORMATION À LA CONDUITE SUR LES VOIES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE.</b> | Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : démarrer et s'insérer ; ralentir et s'arrêter ; stationner ; rechercher les indices utiles ; franchir les intersections ; changer de direction.  |
| Séquence 5 | Minimum 1 heure  | <b>SENSIBILISATION AUX RISQUES</b>   | Cette séquence clôture la formation et <b>se déroule en présence d'un parent de l'élève mineur</b> . Elle permet d'informer, de conseiller et de responsabiliser sur les enjeux de la conduite et sur les compétences travaillées durant la formation. En fonction des profils identifiés, quatre thématiques sont traitées. |